



## **Note Andass**

### **Contribution au rapport du CA de la Cnsa sur le financement de la branche autonomie Février 2021**

**Rédacteur : Roland Giraud** (les contributions utilisées ont plusieurs rédacteurs à leur origine et ont été délibérées collectivement)

La contribution utilise les travaux de l'Andass réalisés au cours des 3 dernières années. C'est aussi cela faire converger, faire vivre la sobriété, essayer de ne pas toujours tout réinventer.

Elle essaie de se glisser dans le plan proposé.

Les fichiers des contributions de l'Andass sont joints au message d'envoi

**Préalable** : Sans vouloir « chambouler » le plan proposé il semblerait plus pertinent de proposer « la promesse de la branche Autonomie » en Etape1. D'un point de vue des niveaux logiques la promesse (on peut aussi parler de vision ou de finalité) est d'un niveau supérieur à « la branche au coeur de la sécurité sociale ». Cela n'est pas sans conséquence car cela permet de donner à voir du champ des possibles qui est plus large que la seule sécurité sociale. Cette approche est aussi essentielle si l'on souhaite investir de façon déterminée dans l'éducation à l'autonomie et à la prévention et faire converger de grandes politiques publiques autour et vers les politiques de l'autonomie. Par ses investissements, sa volonté de convergence et de coopération, la branche autonomie peut améliorer les résultats d'autres politiques publiques.

### **Proposition n°1 : Supprimer du vocabulaire de la branche autonomie le terme de « tutelle ». Utiliser les mesures d'impact en référence à la notion d'investissement social**

**Intégrer** la notion d'investissement social au chapitre « définir un système de financement » et faire évoluer la notion de fonctionnement. Certaines dépenses dites de fonctionnement sont de l'investissement (les dépenses d'éducation à l'autonomie en sont un exemple).

Ce terme renvoie à une mise sous protection ou à une incapacité importante nécessitant l'intervention d'un tiers. Lors du premier acte de décentralisation en 1982, la suppression de la tutelle de l'Etat sur les actes des collectivités locales avait été vécue comme une libération (cela avait été également le cas pour les établissements publics locaux). Le contrôle de légalité à posteriori était venu le remplacer.

Une des ambitions de la branche est la transparence dans l'utilisation des fonds mis à sa disposition. L'Andass propose de substituer au terme tutelle les notions de contrôle et de mesure d'impact en référence à la notion d'investissement social. Il est proposé de passer d'une logique de moyen à une logique d'impact.

Une des deux définitions de l'investissement social proposées par l'Andass pourrait être intégrée au rapport :

**Version faible**: un investissement social est une intervention d'intérêt général, portant sur des individus ou une population socialement fragilisés, à l'impact positif avéré sur ses bénéficiaires à long terme.

Version forte: un investissement social est une intervention d'intérêt général, portant sur des individus ou une population socialement fragilisés, à l'impact positif avéré sur ses bénéficiaires à long terme et dont les bénéfices économiques attendus pour l'ensemble de la société excèdent largement les coûts.

Pour aller plus loin :

« Analyse et propositions pour le développement de l'investissement social en France » (Andass - janvier 2018). La note analyse également les freins à lever et effectue 4 propositions. Une annexe approfondit les notions d'investissement et de fonctionnement.

### **Proposition n°2 : Introduire dès la promesse de l'autonomie le principe de l'écologisation de la branche**

Introduire le principe dans un paragraphe introduisant le chapitre la promesse de la branche. L'écologisation : dans nos réflexions nous utilisons habituellement le terme de transition écologique. La limite du terme transition est qu'il ne dit pas vers quoi doit aller la transition (Védrine 2020 - Et après ?).

« L'Écologisation », un terme initié par Bruno Latour, est l'intégration dans toutes les décisions, toutes les réflexions, tous les territoires du Global au Local, de la prise en compte de la Biosphère et du Monde Vivant dans toutes ses dimensions. Elle implique chacun de nous. L'«Écologisation» n'est pas l'écologisme, c'est un paradigme nouveau, plus large, impliquant tout un chacun sans exclusion ni exclusivité. Elle est à intégrer au même titre que d'autres paradigmes sociétaux et politiques telle la démocratisation. »

« La notion d'écologisation désigne les processus par lesquels l'environnement est pris en compte dans les politiques publiques, dans les organisations, voire dans les pratiques professionnelles.

<https://www.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2013-2-page-159.htm> «

L'approche par l'écologisation du financement de la branche autonomie permet d'avoir une approche plus globale. Elle peut ensuite se décliner dans les différents aspects de la mise en place de la politique de l'autonomie. Elle permet de s'éloigner de la seule approche par les prestations.

Elle pourrait trouver sa place dans un paragraphe introductif de ce chapitre afin que cela irrigue la philosophie et l'ensemble des actions de la branche. L'approche des parties prenantes ou l'investissement de la branche dans l'éducation à l'autonomie peut trouver sa place dans une telle promesse. D'un point de vue des financements elle permet d'aller chercher des crédits nationaux ou européens afin que la caisse puisse porter un bilan carbone égal à zéro voire négatif et entraîner ainsi la multitude d'acteurs concernés. Cela peut être le cœur du Labo de la transformation des offres pour l'autonomie. La branche Autonomie participe ainsi à l'investissement collectif sur une transformation majeure du modèle de production de biens et de services. Elle n'est pas simplement dépensière mais investit pour l'avenir.

### **Proposition n° 3 : La branche autonomie : Pour une action publique sobre et de qualité**

Introduire le principe (parmi les principes qui déclinent la promesse de l'autonomie).

Dans son Manifeste pour une action publique sobre et de qualité (Andass 2018), l'Andass (avec l'Institut de la gouvernance territoriale et de la décentralisation) a souhaité mettre au travail la notion de sobriété afin de repenser les modalités de production des politiques

publiques dans le champ social. La sobriété nous semble utile à intégrer dans un rapport sur le financement de la branche quand on constate une forme « d'ébriété » dans la mise en oeuvre des politiques publiques de l'autonomie où on oublie souvent « l'essentiel » pour empiler des dispositifs.

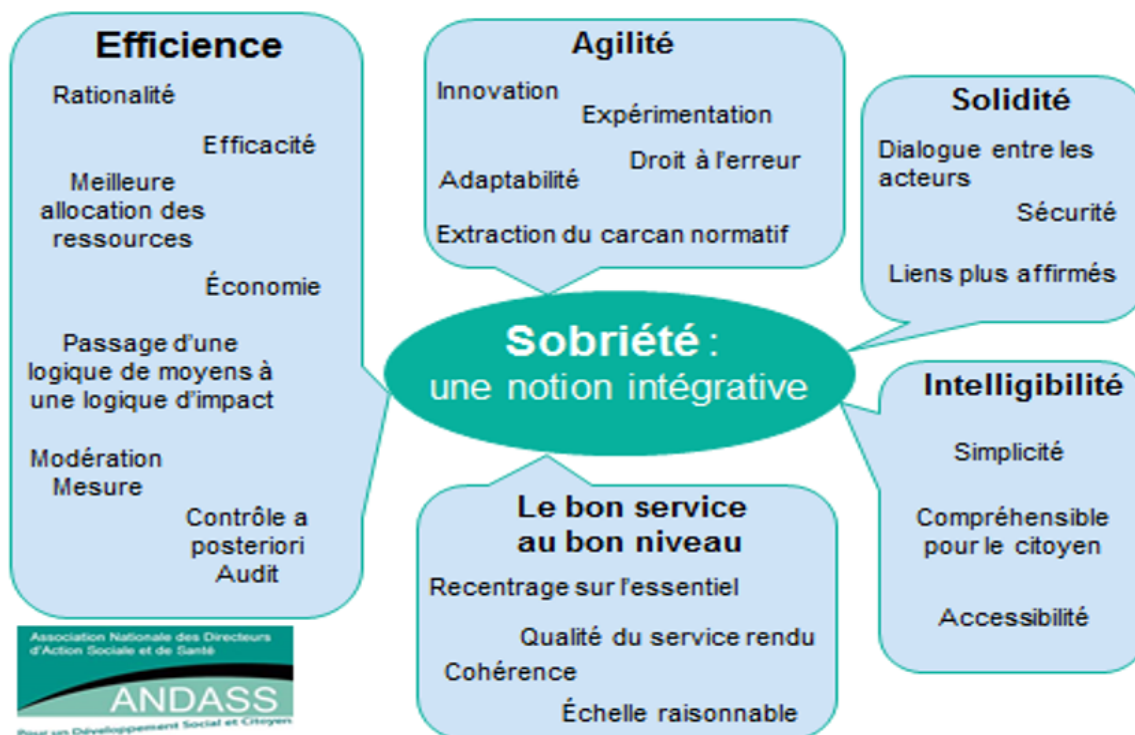
« Les acteurs publics auraient-ils la tête qui tourne face à un trop plein ? ».

« La notion de sobriété ne doit pas être comprise pour servir une vision étriquée de l'action publique (...) la sobriété incarne la dimension sacré du politique ».

La sobriété alliée à la qualité pourrait trouver place dans les principes qui déclinent la promesse (ils vont bien également avec la promesse d' »écologisation » de la branche. La sobriété appliquée à l'autonomie renvoie à 4 familles sémantiques qui sont chères à la branche (voir page 5 du Manifeste) :

- Aller vers l'essentiel, ce qui est premier,
- Aller vers la simplicité, la lisibilité et l'intelligibilité (et l'on voit les progrès qui restent à conquérir dans les politiques d'autonomie),
- Aller vers l'agilité (cela pourrait se traduire sur le principe de « proposer le but ou le résultat à atteindre sans préciser le chemin », ce serait une des fonctions du Labo de transformation des offres),
- Aller vers plus de solidité des liens, des normes, de l'investissement humain (le projet de financement de la branche c'est du court terme et du long terme. La solidité permet d'aller au delà des échéances qu'elles soient électorales ou de nomination des dirigeants)

La sobriété se veut « collective et individuelle » et rejoint ainsi un des défis à relever pour la branche autonomie que ce soit dans son financement ou dans son fonctionnement. La sobriété fait appel à « 3 dimensions : le juste dimensionnement, le juste usage, le partage par mutualisation et coopération ». En cela, la sobriété « n'est pas austère ». C'est une notion intégrative.



**Pour aller plus loin :** Manifeste pour une action publique sobre et de qualité

Le Manifeste propose une série de principes pour guider l'action autour de 3 axes : Répartition des compétences entre collectivités, délégation et décentralisation (comment concilier égalité et diversité ?), parcours et qualité du service rendu à l'utilisateur, mobilisation de la société civile et participation des usagers.

**Proposition n°4 : Pour réussir, la branche autonomie doit aussi porter l'ambition du développement social**

Intégrer l'ambition du développement social au « A. L'ambition de l'autonomie : une ambition individuelle et collective »

Définition simplifiée du développement social

«Le développement social est un processus de développement des ressources humaines et des initiatives des individus, des groupes et des territoires visant des objectifs de cohésion sociale, de solidarités, de proximité, de développement des services à la population et de création d'activités et d'emploi.

C'est une dynamique de participation où personne ne peut, ne doit, s'affranchir de prendre part à la création, à la consolidation du lien social.

Il a pour ambition de mettre en œuvre un projet territorial global, partagé et coordonné. Il vise un objectif de changement durable de la situation des habitants, de transformation et de promotion sociale.

Il propose de redonner du pouvoir d'agir aux individus et aux collectifs. »

**Pour aller plus loin :** Développement social et travail social collectif et travail social collectif (Michel Dagbert - 2015). Parler du financement de la branche autonomie sans évoquer le développement social et le travail social serait certainement une erreur.

**Proposition n° 5 :**

**« On ne peut résoudre un problème avec le même mode de pensée que celui qui a généré le problème » Albert Einstein**

**« Augmenter les budgets dédiés à la petite enfance, à l'éducation, aux personnes âgées permettrait de financer des secteurs qui sont bons pour la société et de créer des emplois qui ne pourraient pas être délocalisés ou remplacés par des robots. Il n'y a pas de loi économique qui dit que l'on ne peut pas le faire. C'est l'idéologie dominante, une espèce d'aveuglement, qui l'empêche ». Esther Duflot - Prix Nobel d'économie**

Intégrer au chapitre pour un financement éthique la méthode des 3 C (ajouter aux principes déjà présents la coopération et le courage)

*« Nous venons de traverser une séquence inédite en ce début de 21ème siècle. La sortie progressive de la crise sanitaire est le moment de constater, d'analyser nos faiblesses, nos « ébriétés » non essentielles et de tenter de donner les inflexions salutaires pour le devenir de la planète, pour les êtres vivants qui la peuplent et au plus près de nos existences et de nos environnements familiers.*

*Cette crise renvoie chacun·e à sa responsabilité d'agir là où il ou elle se trouve, pour lui-même, pour elle-même, pour les autres et surtout pour les générations futures ». (Andass Juin 2020).*

Pour 2021, l'Andass a fait le vœu que soit expérimentée la méthode des 3C.

Promouvons la Citoyenneté et le renforcement de la démocratie d'usage tout au long des âges de la vie et quel que soit le degré d'autonomie.

Engageons nous pour les convergences des grandes transitions (écologiques, numériques et démographiques) au service des politiques de Solidarités afin de participer à la réduction des inégalités qu'elles soient humaines ou territoriales. Mais aussi la convergence entre les politiques sociales et avec la mobilisation du droit commun pour faire du quotidien un axe de développement.

Renforçons les Coopérations afin d'améliorer l'efficacité du service public de la vie quotidienne que nous rendons, sur les territoires, dans la proximité.

Les 3C renforcent la Confiance et pour que la confiance puisse se déployer il faut que les dirigeants publics et privés fassent preuve de Courage. Les plus fragiles d'entre nous le valent bien.

Ils ont besoin des 5C : Citoyenneté-Convergences-Coopérations-Confiance-Courage

**Pour aller plus loin :**

**Conjuguer favorablement la singularité des territoires et le principe d'égalité dans l'accès au biens fondamentaux et aux savoirs.**

**Après le covid 19 l'Andass propose la méthode des 3C (Andass juin 2020)**

Au delà de la méthode des 3C, l'Andass effectue 8 propositions dont un grand projet transversal autour de l'Alimentation